

Patrimoine autour du Canal du Midi



Visorando



Randonnée n°19104960

Une randonnée proposée par P.O Express

Voici une magnifique randonnée patrimoniale entre Haute Garonne et Aude autour du Canal du Midi. Au départ d'Avignonet-Lauragais, vous rejoindrez le Canal du Midi en passant par Montferrand.

Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.31km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	112m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	112m		
Point haut :	287m	Commune :	Avignonet-Lauragais (31290)
Point bas :	183m		

Description

Se garer sur le parking situé à proximité de l'Église Notre Dame des Miracles (inscrite aux Monuments Historiques).

(D/A) Du parking, descendez Sud-Ouest la rue afin de rejoindre Grand Rue au niveau de la Tour Poivrière (inscrite aux Monuments Historiques) et prenez à gauche.

Continuez sans cesse sur cette rue (balisage Jaune) en ignorant les départs latéraux jusqu'à atteindre une intersection où se trouve le balisage Rouge et Blanc du GR® 653.

(1) Suivez le GR® à droite, en prenant successivement le Chemin de la Porte d'Autan puis à gauche le Chemin de Cantarrane avant de prendre le petit sentier qui part à droite toujours sur le GR®. Rejoindre plus loin une intersection.

(2) Suivez toujours le GR® en prenant à droite. Après une montée progressive, la pente s'adoucit. Rejoignez une route.

(3) Prenez en face à droite, toujours sur le GR®. Quelques mètres après, le bitume se transforme en sentier sur le Chemin des Remparts qui conduit au Phare de l'Aéropostale où se trouve également une table d'orientation.

Poursuivez votre itinéraire sur le GR® et sortez par la porte fortifiée. Prenez la descente à gauche pour déboucher plus loin sur une route (Chemin des Coustous).

(4) Partez à gauche et suivez sans cesse le GR® en ignorant tous les départs latéraux. Vous allez dépasser l'Église Saint-Pierre d'Alzonne (inscrite aux Monuments Historiques). Continuez en face (Chemin des Tounisses) jusqu'à rejoindre la D6113.

(5) Traversez cette route **en étant extrêmement prudent** et prenez en face le Chemin de la rivière d'Aillade qui conduit quelques dizaines de mètres plus loin sur le Canal du Midi.

(6) "Avant de poursuivre l'itinéraire, je vous conseille de prendre à gauche afin de découvrir le Seuil de Naurouze (2 km aller/retour)".

Prenez à droite et longez le Canal du Midi jusqu'à l'Écluse d'Emborrel.

(7) Prenez à droite la route D43. Plus loin, au niveau de la voie ferrée, prenez à droite jusqu'à atteindre un tunnel se trouvant sous cette dernière.

Points de passages

- D/A Parking - Église Notre-Dame des Miracles (Avignonet-Lauragais)**
N 43.366833° / E 1.788749° - alt. 224m - km 0
- 1 Balisage GR653**
N 43.365665° / E 1.791178° - alt. 200m - km 0.42
- 2 Intersection**
N 43.370393° / E 1.806249° - alt. 208m - km 2.04
- 3 Route**
N 43.366001° / E 1.817008° - alt. 267m - km 3.07
- 4 Chemin des Coustous**
N 43.365009° / E 1.817635° - alt. 277m - km 3.63
- 5 Route D6113**
N 43.358156° / E 1.817678° - alt. 191m - km 4.53
- 6 - Canal du Midi**
N 43.356835° / E 1.816397° - alt. 189m - km 4.72
- 7 - Écluse d'Emborrel**
N 43.363387° / E 1.773041° - alt. 186m - km 8.66
- 8 Tunnel sous la voie ferrée**
N 43.364658° / E 1.783838° - alt. 184m - km 9.71
- 9 Rue des Troubadours**
N 43.365536° / E 1.78647° - alt. 188m - km 10.02
- D/A Parking - Église Notre-Dame des Miracles (Avignonet-Lauragais)**
N 43.366835° / E 1.788742° - alt. 224m - km 10.31

(8) Prenez le tunnel à gauche et débouchez, plus loin, sur la D813. Prenez-la à droite sur quelques mètres, en utilisant le trottoir, avant de l'abandonner pour partir à gauche Rue des Troubadours.

(9) Continuez dans cette rue et quelques mètres plus loin, prenez à droite Grand Rue jusqu'à atteindre la Tour Poivrière. Il vous suffit de remonter à gauche pour rejoindre le parking et terminer votre randonnée (D/A).

Informations pratiques

Vous pourrez retrouver cette randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=F0775kTE...>

Tables de pique-nique au Seuil de Naurouze.

A proximité

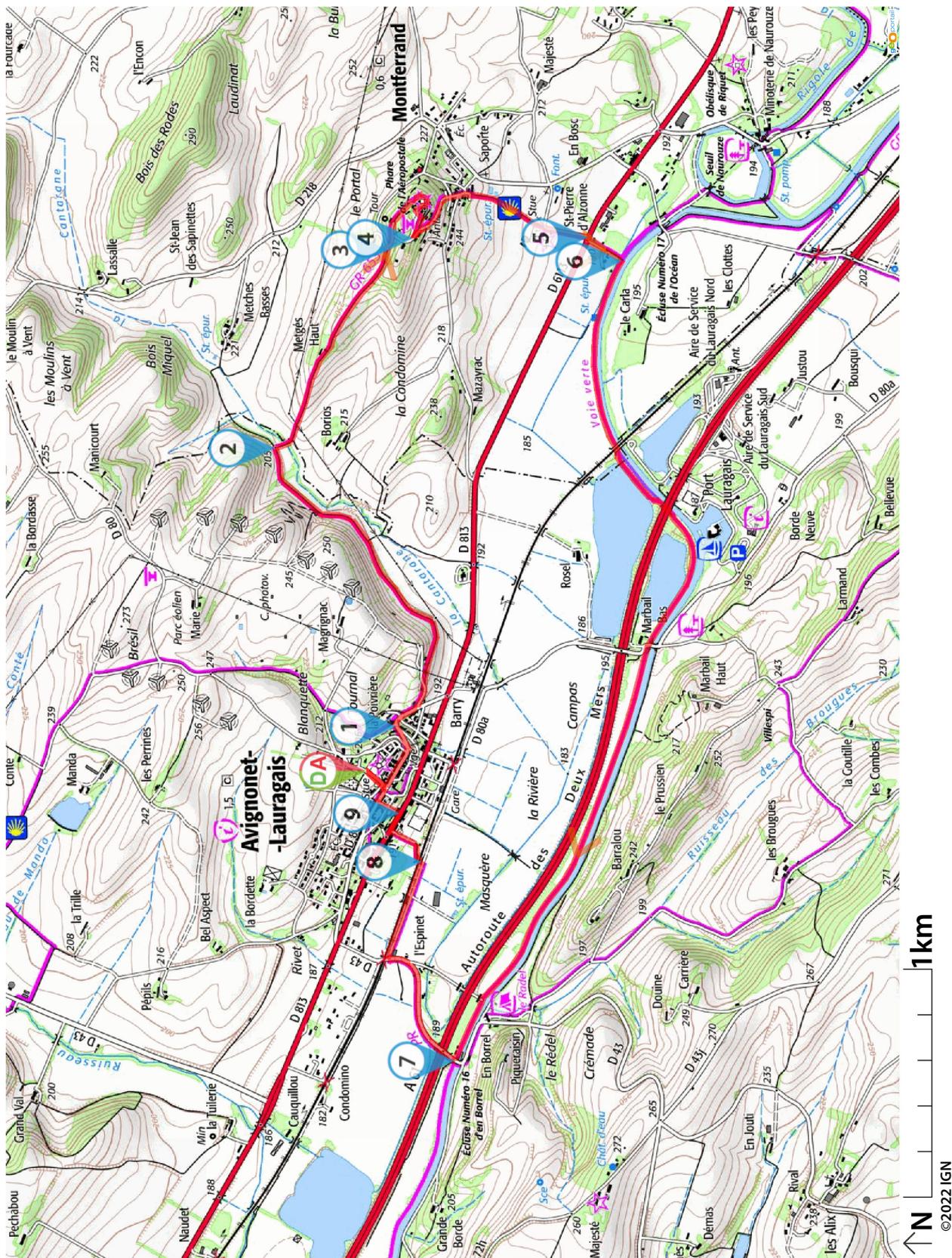
Au Point (6) je vous conseille d'aller faire un petit détour de 2 km (aller/retour) afin de rejoindre l'Écluse de l'Océan et surtout le Seuil de Naurouze (point le plus élevé du Canal du Midi).

Au delà du Seuil de Naurouze, il y a également l'Obélisque de Riquet.

Au point (7) possibilité de continuer sur le Canal afin de rejoindre en 3 km (aller/retour) l'Écluse d'Encassan.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-patrimoine-autour-du-canal-du-midi/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.